

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Tarifs adhésion annuelle

Quotient familial	Habitant des communes adhérentes au CSIPMF			Hors communes adhérentes	
	Enfant - de 18 ans	Adulte	Famille	Individuel	Famille
0 à 400	5 €	12 €	16 €	21 €	63 €
401 à 820	6 €	15 €	20 €	23 €	68 €
821 à 1500	8 €	18 €	25 €	26 €	75 €
+ de 1500	10 €	21 €	30 €	29 €	82 €

#### Tarifs valables sur l'année scolaire 2021-2022

Votre quotient familial est calculé à partir de vos revenus de l'année précédente divisés par le nombre de parts déclarées aux impôts et par 12.

Pour le calculer, merci de présenter votre avis d'imposition. Se munir également de votre numéro d'allocataire CAF ou MSA et du carnet de santé. Aucune inscription par téléphone.

### Tarifs périscolaires

Quotient familial	Extrascolaire					Périscolaire	
	Journée*	1/2 Journée + repas*	1/2 Journée	Animation Périsco (forfait annuel)	Atelier Périsco 1h/sem*	Garderie matin	Garderie soir
0 à 400	9,80 €	8,10 €	5,40 €	2 €	5 €	0,40 €	0,80 €
401 à 820	11,90 €	9,20 €	6,50 €	3 €	9 €	0,45 €	0,90 €
821 à 1500	14,10 €	10,30 €	7,60 €	4 €	13 €	0,50 €	1,00 €
+ de 1500	16,20 €	11,40 €	8,70 €	5 €	17 €	0,55 €	1,10 €

\* Une réduction de 2 euros sera appliquée pour des enfants dont le PAI signé par le médecin scolaire requiert que le repas soit fourni par les parents.

### Horaires d'inscriptions

du Mardi au Samedi de 9 h à 12 h (Samedi hors vacances scolaires)  
et du Mercredi au Vendredi de 14 h à 18 h

Centre Socioculturel Intercommunal  
Pierre Mendès France  
Avenue Léon Pintard  
30700 Saint-Quentin-la-Poterie  
Tél. 04 66 22 42 07  
www.csipmf.fr - contact@csipmf.fr



Avec le soutien de la CAF, du Conseil Général du Gard, des communes adhérentes et la Communauté de Communes du Pays d'Uzès.

## ALSH mater / primaire 11/13 ans

### Alsh été 2022

Ouverture des inscriptions :  
Mercredi 11 mai à 9 h  
Clôture le samedi 18 juin à 12 h

ALSH St Quentin la Poterie du lundi 11 mai au vendredi 30 juillet

- Lutins (3-6 ans) école maternelle
- Pirates (7-11 ans) salle polyvalente CSIPMF
- 11/13 ans salle des jeunes CSIPMF

Alsh St Laurent la Vernède du lundi 11 mai au vendredi 30 juillet

- Lutins + pirates (3-11 ans) à l'école

Alsh en août  
Date encore en question et lieu à définir

- soit du 1 au 5 août + du 22 au 31 août
- soit du 1 au 12 août + du 29 au 31 août

Date d'ouverture à définir à la commission enfance du mardi 22 février de 17h30 à 18h30.

### CAMPS été 2022

#### Pré-inscriptions :

Afin de fluidifier les inscriptions, nous vous proposons de participer à la formulation de vœux pour l'inscription de vos enfants aux camps de cet été.

Par la suite, nous tenterons de répondre au mieux à vos attentes et confirmerons individuellement vos inscriptions avec vous avant l'ouverture des inscriptions «libres» qui auront lieu le Mardi 30 avril.

Les inscriptions définitives auront lieu à partir du mercredi 11 mai.

Les camps par classe :

- MS/GS : du 14 au 15 juillet au camping du Moulin Neuf à St Quentin la Poterie
- MS/GS : du 21 au 22 juillet au camping du Moulin Neuf à St Quentin la Poterie
- CP/CE1 : du 11 au 13 juillet au camping Les plans à Mialet
- CP/CE1 : du 18 au 20 juillet au camping Les plans à Mialet
- CE2/CM1 : du 11 au 15 juillet au camping Les plans à Mialet
- CE2/CM1 : du 25 au 29 juillet au camping Les plans à Mialet
- CM2/6/5° : du 18 au 22 juillet au camping Les plans à Mialet
- CM2/6/5° : du 25 au 29 juillet au camping Les plans à Mialet

## Accueil JEUNES

L'Accueil Jeunes est réservé aux plus de 11 ans scolarisés au minimum au collège. L'arrivée et le départ sur l'Accueil Jeunes sont libres sauf pour les sorties organisées.

Il est composé de :

- un accueil jeunes : les vendredis soir (18 h 30 à 22 h 30) ainsi qu'un samedi par mois pour les sorties : activités sportives et culturelles, jeux...
- un espace projet : accompagnement des jeunes dans la préparation de projets : séjours (ski, rallyes sportifs, camps d'été), échanges européens, rencontres intergénérationnelles...
- une permanence pour les 18-30 ans : accueil et accompagnement des jeunes sur des projets individuels (formation, permis...) et collectifs, volontariat européen.

Tarif de la carte ado : 20 euros pour l'année

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2022

### DE JANVIER À JUILLET 2022



FAVORISER L'INFORMATION



www.csipmf.fr

# ORGANISATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les temps (matin, midi et soir) sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en Accueil de Loisirs Périscolaires, gage d'un nombre important et d'une qualification des animateurs, de la construction des activités (même la garderie) en fonction d'un projet pédagogique concerté, et du souci des conditions d'accueil de votre enfant.

Ces temps sont ouverts aux enfants nés en 2016.


## Rappel de quelques règles

Pour toute participation aux Activités Périscolaires, adhésion et inscription.

Pour la garderie, inscription et désinscription avant le samedi 12 h pour la semaine suivante. En cas de non inscription, majoration de 0.50 euros par créneau de garderie. Pour les ateliers périscolaires, inscriptions avant le 1<sup>er</sup> samedi des vacances qui précède chaque période d'ateliers périscolaires.

## Un atelier périscolaire par semaine

Organisés entre chaque période de vacances scolaires (5 à 9 séances suivant le calendrier). Après l'atelier, vous retrouverez vos enfants au portail de l'école primaire. Vous pouvez aussi les inscrire en garderie (au forfait).



Journée type en semaine	
7 h 45 à 9 h	Garderie*
9 h à 12 h	École
12 h à 13 h 45	Repas, animation du temps méridien, forfait annuel*
13 h 45 à 16 h 45	École
16 h 45 à 18 h 15	Garderie* 16 h 45 - 17 h 45 TAP et aides aux devoirs
	Garderie**

\*tarif au verso

\*\* forfait annuel périscolaire au verso

3<sup>e</sup> période : du 3 janvier au 18 février  
Clôture des inscriptions : le 17 décembre 2022

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS/CP	Créa récup		
Elémentaire		Peinture en folie	Hip hop

**Créa récup** : ateliers créatifs. Créations à base d'objets de récupération. Léa, animatrice CSI PMF.

**Peinture en folie** : peindre en jouant avec la matière... Atelier artistique qui fait appel à différentes techniques de peinture et une variété de supports pour laisser libre cours à son inspiration. Idrissa, animateur CSI PMF.

**Hip hop** : découverte et initiation de la danse hip hop, gestuelle, mouvement du corps, souplesse et coordination. Philippe, animateur CSI PMF.

4<sup>e</sup> période : du 7 mars au 22 avril 2022  
Clôture des inscriptions : le 25 février 2022

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS/CP	Expression corporelle		
Elémentaire		Ateliers créatifs	Ping Pong

**Expression corporelle** : Apprendre à s'exprimer à travers son corps, reconnaître ses émotions et celles des autres, petits jeux théâtraux. Agathe, animatrice CSI PMF.

**Ateliers créatifs** : Confection d'objets en découvrant différentes techniques artistiques (collage, pâte à sel...) Edelweiss, animatrice mairie.

**Ping pong** : initiation au ping pong. Jonathan, animateur CSI PMF

5<sup>e</sup> période : du 9 mai au 24 juin 2022  
Clôture des inscriptions : le 29 avril 2022

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS/CP	Jeux de plein air		
Elémentaire		Crée ton jeu	Jeux de coopération

**Jeux de plein air** : découverte de petits jeux collectifs dynamiques, apprentissage des règles, de l'entraide, coordination du corps...

**Moment convivial et ludique en extérieur.** Léa, animatrice CSI PMF  
**Crée ton jeu** : ateliers créatifs en vue de la confection de son propre jeu de carte. Philippe, animateur CSI PMF

**Jeux de ballons** : Initiation à différents sports où le ballon est roi à travers des jeux collectifs. Idrissa, animateur CSI PMF.

Pour les urgences, contactez Sandra au 06 48 27 95 72

## Cantine

Inscription et paiement des repas en Mairie  
Les temps méridiens étant un temps d'animation périscolaire, la présence des enfants sur ce temps induit une adhésion au CSIPMF et le paiement du forfait annuel (entre 2 et 5 euros par an).

Des animations sont proposées aux enfants sur le temps méridien : jeux sportifs, activités créatives, écriture de la gazette...

## Garderie

Matin (7h45/9h) - Soir (16h45/18h15)

Goûter (à prévoir dans le sac) :

Pour les enfants de maternelle, un temps de goûter sera organisé à 16h45 (le goûter ne se fera pas sur le temps scolaire).

Pour les enfants d'élémentaire, possibilité de goûter en autonomie pendant la récréation de l'après-midi.

## Aides aux devoirs

Mis en place par les enseignants

Inscriptions auprès du directeur de l'école élémentaire.

## Accompagnement à la scolarité (CLAS)

Mettre en application les apprentissages, valoriser les acquis, apprendre à s'organiser et à anticiper... aller vers l'autonomie.

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école.

Les parents peuvent retrouver les enfants à l'ancienne école des filles après le CLAS.

Lundi et jeudi 16 h 45 - 18 h pour les primaires.

Modalités et inscriptions au CSIPMF

ACCOMPAGNER L'AGIR

